



MÉTIER ASCT

DU NOUVEAU SUR LA FORMATION INITIALE !

Dès octobre 2017, la direction a lancé une série de rencontres sur le sujet de la formation qui s'est poursuivie jusqu'en février. La CFDT Cheminots a été également reçue afin d'échanger sur la formation initiale des ASCT. Le 11 janvier dernier, l'ensemble des organisations syndicales a été invité à prendre connaissance du projet validé par les activités et la Direction des trains et de l'escale (DDTE), compte tenu des remontées issues de la première rencontre. Plusieurs revendications CFDT ont ainsi été intégrées dans ce nouveau projet. **Décryptage.** ☺☺☺

ASCT : agent du service commercial trains | CBORM : chef de bord-moniteur

QUELLES SONT LES REVENDICATIONS PORTÉES PAR LA CFDT ?

Que l'ASCT garde le titre I et le statut de roulant.

Le maintien de la formation aux 4S (sécurité, sûreté, service et sauvegarde des recettes).

La nécessité d'embaucher des formateurs-moniteurs et CBORM formateurs en établissement.

Un nouveau système d'évaluation pour augmenter la part du contrôle continu.

Une meilleure communication entre les établissements et les campus.

Une plus grande part d'alternance.



CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT

LES ÉLÉMENTS CONFIRMÉS PAR LA DDTE

- ➔ Un socle commun comprenant la sécurité, qui a été l'une des volontés fortes de la **CFDT**.
- ➔ La durée de la formation reste de 76 jours, comme actuellement.
- ➔ Trois modules de formation spécifiques (TER, Voyages et Transilien).
- ➔ Un meilleur dispositif d'alternance.
- ➔ Un méthode d'évaluation revue.
- ➔ La DDTE souhaite mieux cadrer les périodes d'alternance ; elles seront en nombre de quatre pendant la formation.
- ➔ Durant la période d'autonomie de dix jours précédant l'examen final, le stagiaire sera titulaire du train. Le CBORM formateur sera en renfort.

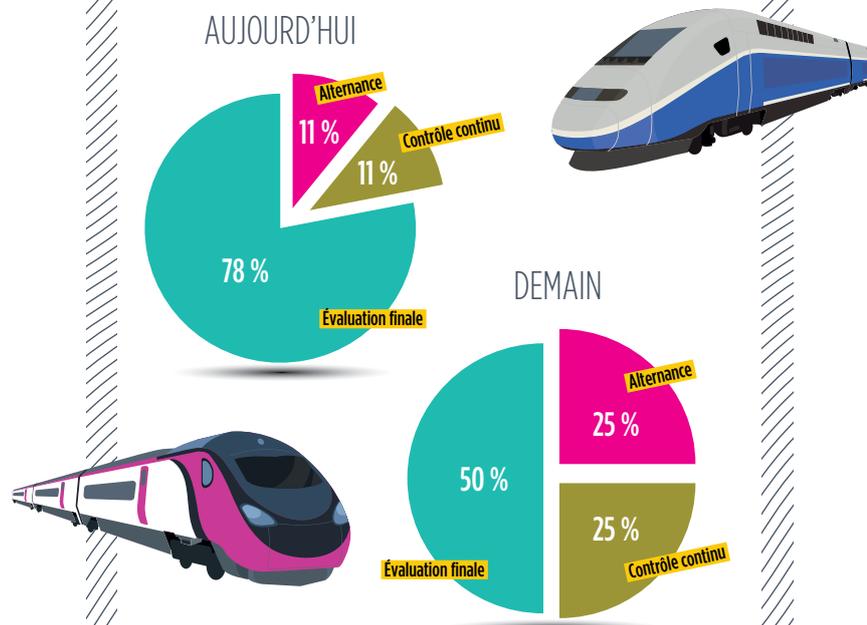
LA PRÉSENCE DU CBORM FORMATEUR SUR TOUTES LES PÉRIODES D'ALTERNANCE, UNE VOLONTÉ FORTE DE LA CFDT

La **CFDT** a alerté la DDTE sur la nécessité de recruter de nouveaux CBORM formateurs. Elle l'a également incitée à exercer plus de vigilance sur les pratiques des établissements. Un référent sera donc nommé afin qu'il assure le suivi des stagiaires en établissement et organiser des « conseils de classe » avant chaque période d'alternance pour détecter si des difficultés existent. La **CFDT** se félicite d'avoir été entendue sur le renforcement des relations entre l'établissement et le campus !

PLACE À L'INFORMATION

La direction a indiqué qu'il y aura un module de tarification régionale générique qui permettra aux stagiaires d'avoir des informations sur la tarification des autorités organisatrices de transports (AOT). Ensuite, une formation spécifique sera mise en œuvre sur leurs établissements. La **CFDT** a demandé que la géographie soit placée dans le premier module afin que les stagiaires puissent apprendre tout au long de leur formation. Elle a aussi revendiqué que l'évaluation sécurité n'ait pas lieu juste après la période d'école où le stagiaire apprend. Selon la **CFDT**, elle devrait se faire après la période d'alternance afin que le stagiaire ancre les connaissances acquises en les pratiquant. ●●

DAVANTAGE DE CONTRÔLE CONTINU UN ACQUIS OBTENU PAR LA CFDT



La **CFDT** tenait à donner plus d'importance au rôle des CBORM. Cette exigence a été intégrée dans le nouveau projet de formation, et l'alternance représentera désormais 25 % de la note finale. Pour la **CFDT**, le fait d'intégrer les notes éliminatoires dès le contrôle continu est dangereux. Pour cette raison, la **CFDT** a demandé que le schéma réalisé à la traction soit dupliqué. De plus, elle a exigé que même lors d'un éventuel échec à un premier module, le stagiaire dispose de la possibilité de se rattraper. Toujours sur le terrain et au plus près des agents, les représentants **CFDT** de votre établissement sont à votre écoute pour plus d'informations. ●●

J'ACCÈDE AUX OUTILS INTERACTIFS PAR UN SIMPLE CLIC



SITE INTERNET
www.cfdtcheminots.org



CHAÎNE WEBTV
www.youtube.com/user/cfdtcheminots



CFDT CHEMINOTS L'APPLI
Sur AppStore et GoogleStore



E-TRACTS & PUBLICATIONS
www.cfdtcheminots.org/publications/nos-tracts/